



A Roissy, le 14 novembre 2011.

Monsieur Jean-Yves Grosse
Président Directeur Général de Régional
Aéroport de Nantes Atlantique
44345 BOUGUENNAIS Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Vous avez unilatéralement décidé la suspension des négociations.

Le protocole mis en place suite à la grève du mois de juin engageait la Direction et les partenaires sociaux à des négociations jusqu'à fin décembre 2011.

En conséquence, à partir de lundi 21 novembre, 00h00 heure de Paris, nous nous réservons le droit d'appeler les salariés que nous représentons, à cesser totalement le travail et ce, pour une période indéterminée.

Nos revendications sont les suivantes :

- La négociation d'un Accord du périmètre d'activité pour Régional.
- L'organisation par accord de la prolongation de carrière des personnels de Régional vers Air France.

Si l'un de ces sujets était négocié dans une instance quelconque du Groupe sans la présence des syndicats de Régional, nous appellerons immédiatement à cesser le travail.

Nos représentants se rendront disponibles pour toutes rencontres et négociations dans le cadre de ces revendications et du présent préavis.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les syndicats : FUC, SNPL F ALPA, UNAC, CGT, SNPNC

